

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE

Siège social : 42, rue Saint Simon
94000 CRETEIL

N° SIRET : 333 465 201 00023
APE : 8720 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE

Siège social : 42, rue Saint Simon
94000 CRETEIL

N° SIRET : 333 465 201 00023
APE : 8720 B

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DROGUES ET SOCIETE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport,

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et notamment en ce qui concerne :

- Les nouveaux traitements comptables applicables depuis 2025 concernant notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2022-06 et ont été correctement appliqués.
- La nouvelle présentation des états financiers et de l'annexe des comptes est conforme aux dispositions des règlements ANC 2022-06 et ANC 2023-03 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

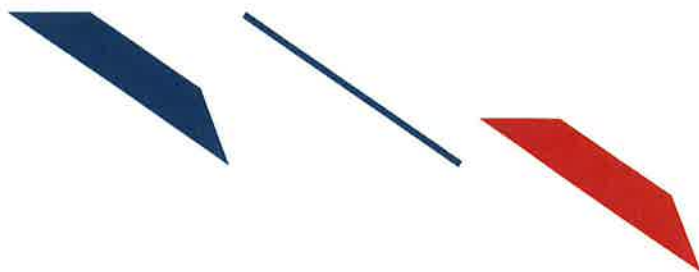
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



COMPTES ANNUELS



BILAN ACTIF AU 31 décembre 2025

ACTIF	Exercice 31/12/2025			Exercice 31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (1)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	0	0	0	
	0	0	0	
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>	0	0	0	
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	9 648	6 946	2 702	1 910
	0	0	0	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	
Immobilisations corporelles			0	
Terrains	0	0	0	
Constructions	0	0	0	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	
Immobilisations corporelles en cours, avance et acomptes	152 533	126 566	25 967	13 620
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	
Immobilisations financières				
Participations	0	0	0	
Créances rattachées à des participations	0	0	0	
Autres titres immobilisés	1 464	0	1 464	1 449
Prêts	900	0	900	
Autres immobilisations financières	13 272	0	13 272	12 881
Total II	177 817	133 512	44 305	29 859
ACTIF CIRCULANT			0	
Stocks et en-cours	0	0	0	
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
Créances			0	
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 591	0	3 591	2 103
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	0		0	,
Autres créances	55 748	0	55 748	56 730
Charges constatées d'avance	2 052		2 052	1 919
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0		0	
Disponibilités	1 152 981	0	1 152 981	1 013 314
Total III	1 214 372	0	1 214 372	1 074 066
Frais d'émission des emprunts (III)	0		0	
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0		0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 392 189	133 512	1 258 677	1 103 925

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE

BILAN PASSIF AU 31 décembre 2025

PASSIF	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>	0	
<i>Fonds propres complémentaires</i>	23 994	23 994
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>	0	
<i>Fonds propres complémentaires</i>	0	
Ecarts de réévaluation	0	
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	0	
Autres	53 183	50 430
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	53 183	50 430
Report à nouveau	528 689	412 786
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	34 211	16 847
Excédent ou déficit de l'exercice	173 109	118 656
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	2 735	20 118
Situation nette (sous total)	778 975	605 866
<i>Fonds propres consommables</i>	0	
Subventions d'investissement	0	
Provisions réglementées	31 398	31 398
Total I	810 373	637 264
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	0	
<i>Fonds dédiés</i>	216 190	213 927
Total II	216 190	213 927
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	11 000
Provisions pour charges	126 057	116 694
Total III	126 057	127 694
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières diverses	310	
Instrument financiers à terme		
Avance et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 762	29 841
<i>Dettes des legs ou donations</i>	0	
Dettes fiscales et sociales	80 985	86 199
Autres dettes	0	9 000
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	0	
Total IV	106 057	125 040
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)	0	
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	1 258 677	1 103 925

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	0	
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de biens</i>	0	
<i>dont ventes de dons en nature</i>	0	
<i>dont ventes de biens des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	16 974	26 740
<i>dont parrainages</i>	0	
<i>dont ventes de prestations de services des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	0	
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 301 702	1 295 517
<i>dont concours publics et subventions d'exploitation des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	977 231	971 234
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>	0	
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dons manuels</i>	0	
<i>Mécénats</i>	0	
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	
<i>Contributions financières</i>	34 000	0
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	11 000	19 028
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	400	
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	45 619	11 230
Autres produits	4 000	3 266
Total I PRODUITS EXPLOITATION	1 413 695	1 355 781
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	
Variation de stock	0	
Achats de matières premières et autres approvisionnement	0	
Variation de stock	0	
Autres achats et charges externes	335 148	336 567
<i>Aides financières</i>	0	
Impôts, taxes et versements assimilés	43 322	39 852
Salaires	542 361	523 653
Charges sociales	254 182	249 573
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	19 475	31 688
<i>Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	47 882	61 590
Autres charges	607	759
Autres charges		
Total II CHARGES EXPLOITATION	1 242 977	1 243 681

COMPTE DE RESULTAT suite	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	0	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	
Autres intérêts et produits assimilés	2 122	4 717
Reprises sur dépréciations et provisions	0	
Différences positives de change	0	
Produits des immobilisations financières cédées	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésoreries	0	29
Total III PRODUITS FINANCIERS	2 122	4 745
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	
Intérêts et charges assimilées	0	3 011
Différences négatives de change	0	
Valeurs comptes des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	
Total IV CHARGES FINANCIERES	0	3 011
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 122	1 734
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	172 839	113 834
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	329	7 994
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	59	2 843
3, RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	270	5 151
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	329
Total des produits (I + III + V+VIII)	1 416 087	1 368 521
Total des charges (II + IV + VI+VII)	1 242 977	1 249 865
EXCEDENT OU DEFICIT	173 109	118 656
- dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlées	2 735	20 118
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	0	0
Bénévolat	0	0
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0	0
Mises à disposition gratuite de biens	0	0
Prestations en nature	0,00	0,00
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00

ASSOCIATION DROGUES ET SOCIETE
42 RUE SAINT SIMON
94000 CRETEIL
SIRET : 333 465 201 00023
APE : 8720 B

ANNEXE

1 Préambule

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sont caractérisés par les données suivantes :

✶ Total du bilan	1 258 677 €
✶ Total du compte de résultat - Produits	1 416 087 €
✶ Total du compte de résultat - Charges	1 242 977 €
✶ Résultat de l'exercice - Excédent	173 109 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

2 Présentation de l'entité et de ses activités

2.1 Présentation de l'entité

Le projet de *Drogues et Société* se caractérise tout d'abord par deux idées majeures :

- Constituer un service disponible à l'échelle d'un territoire, avec le souci de favoriser la participation de la population, d'en renforcer les ressources et de rétablir les liens de communication, là où ils ont été rompus ;
- Engager une démarche s'inscrivant en réseau avec les différentes structures médicales et sociales du territoire et l'ensemble des professionnels et acteurs sociaux concernés, à des fins de mise en complémentarité des ressources institutionnelles et de construction de réponses adaptées.

Activités :

- Accueil individuel et collectif, accompagnement social, aide à l'hébergement, suivi psychologique, soin, remobilisation (dans le cadre d'ateliers collectifs), aide à l'insertion sociale et professionnelle. Environ 300 personnes sont prises en charge chaque année par le CSAPA (Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- Accueil individuel de jeunes consommateurs et/ou de leur entourage, évaluation et suivi psychologique ; mise en place de consultations avancées (en équipements de quartier ou milieu scolaire).
- Interventions de prévention auprès de publics scolarisés et/ou de publics vulnérables suivis par différents services et institutions, auprès de parents, accueil collectif de publics sous-main de justice
- Organisation de sessions de formation et de séminaires en direction d'intervenants sociaux de proximité, dans une logique de formation action, à des fins de renforcement de leurs compétences face aux conduites addictives et de meilleure adaptation de nos réponses à leurs besoins.

Equipe pluridisciplinaire :

Médecin, Pharmacienne, Infirmiers, Educateurs, Psychologue, Coordinatrice médico-sociale, Sociologue, Comptable et Directeur, soit un effectif équivalent à douze temps pleins.

2.2 Faits significatifs

Néant

3 Règles et méthodes comptables

3.1 Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, issus des règlements 2022-06 et 2023-03 de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels ;
- Du règlement ANC n° 2019-04 relatif aux organismes gérants des établissements sociaux et médico-sociaux ;

3.2 Dérogations aux principes comptables

NEANT

3.3 Evénements postérieurs à la clôture

NEANT

3.4 Changements de méthodes comptables

L'application pour la première fois du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n°2014-03, à compter du 1er janvier 2025, et du règlement ANC n° 2023-03, article 5, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Changements de réglementation appliqués de manière prospective :

Les principaux impacts sont :

- Résultat exceptionnel :
 - o Les cessions/sorties d'immobilisations sont dans le résultat d'exploitation ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières ;
 - o Les quotes-parts de subventions d'investissement sont dans le résultat d'exploitation ;
 - o Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs, les autres événements sont traduits dans le résultat d'exploitation y compris pénalités etc...

- Suppression des transferts de charge :
 - o Refacturations diverses ;
 - o Remboursements reçus en compensation de charges de personnel ;
 - o Indemnités d'assurance reçues ;
 - o Frais d'émission d'emprunt.

Changement de présentation :

- o Présentation du compte de résultat :
 - o Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
 - o Les transferts de charges N-1 ont été regroupés sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions.

o Présentation du bilan :

- o Les frais d'établissements sont présentés dans un total séparé du bilan et non plus dans le total des immobilisations ;
- o Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- o Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

3.5 Principales méthodes utilisées

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur le coût d'acquisition ou de production, suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

Nature de l'immobilisation	Durée
Logiciel	1 an
Site internet	5 ans
Installations - agencements	5 ou 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	2, 3 ou 5 ans

Mobiliers de bureau	4, 5 ou 10 ans
Autres immobilisations	2, 3, 5, 7 ou 10 ans

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.5.2 Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.5.3 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les dettes et les créances sont toutes une échéance sont toutes une échéance à un an au plus.

3.5.4 Provisions pour risques et charges

La provision retraite a été calculée pour les salariés ayant plus de 45 ans.

Le solde en comptabilité de la provision pour indemnités Départ Retraite au 31/12/2025 est de 126 057,28 €

L'engagement total est de 144 528,58 € au 31/12/2025.

L'engagement pour IFC est évalué selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ en retraite : 64 ans
- Taux de charges sociales retenu : 58 % pour les cadres et 49,80 % pour les non cadres.
- Taux de provision IDR : 1%

3.5.5 Provisions réglementées

Le règlement 2019-04 admet les provisions réglementées définies dans le Code de l'action sociale et des familles suivantes :

- ✕ Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS
- ✕ Provisions réglementées afférentes aux plus-values nettes de cession d'actifs des ESSMS
- ✕ Provisions réglementées pour produits financiers des ESSMS

Ces provisions ont pour objet d'apporter aux établissements des financements complémentaires qui ne sont pas liés à l'exploitation.

4 Autres informations

4.1 Contributions volontaires en nature

Leur caractère non-significatif au regard de l'importance des ressources de l'entité a été confirmé, les seules contributions en nature étant le temps passé par les administrateurs pour la gestion de l'entité.

4.2 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat de l'exercice ont été de 10 997 € (PCG art 833-14, L 820-3 du code de commerce).

Honoraires des commissaires aux comptes	
	Commissaires aux comptes
Honoraires afférents à la certification des comptes	10 997
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	
TOTAL	10 997

En 2025, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles (salaires, primes et avantages en nature inclus), tel que défini à l'article 20 de la loi n°2006-586, ne peut être mentionné. En effet, le montant à indiquer conduirait à donner une rémunération individuelle.

SOMMAIRE

éléments de l'actif	note N°
IMMOBILISATIONS	1
AMORTISSEMENTS	2
CREANCES ET DETTES	3
éléments du passif	
VARIATION DES FONDS PROPRES	4
RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	5
VARIATION DES FONDS DEDIES	6
NATURE DES PROVISIONS	7
éléments du compte de résultat	
DETAILS DES FINANCEMENTS PUBLICS	8

NOTE 1

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice au 1/1/2025	Acquisitions	Cessions	mise au rebut ou perte	Valeur brute fin exercice au 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	10 043	1 958		2 353	9 648
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (I)	10 043	1 958	0	2 353	9 648
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériel et outillage					0
Autres immobilisations corporelles	160 625	21 293	15 992	13 394	152 533
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
TOTAL (II)	160 625	21 293	15 992	13 394	152 533
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	1 449	15			1 464
Prêts		900			900
Autres	12 881	391			13 272
TOTAL (III)	14 330	1 306	0	0	15 636
TOTAL (I+II+III)	184 997	24 558	15 992	15 746	177 817

NOTE 2

AMORTISSEMENTS	Solde début exercice Au 1/1/2025	Augmentation	Diminution	virement poste à poste	Solde fin exercice Au 31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	8 132	1 166	2 353		6 946
Frais de recherche et de développement					0
Donations temporaires d'usufruit					0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					0
Immobilisations incorporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
TOTAL (I)	8 132	1 166	2 353	0	6 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					0
Terrains					0
Constructions					0
Installations techniques matériel et outillage					0
Autres immobilisations corporelles	147 006	8 946	29 386		126 566
Immobilisations corporelles en cours					0
Avances et acomptes					0
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					0
TOTAL (II)	147 006	8 946	29 386	0	126 566
TOTAL (I+II+III)	155 138	10 112	31 738	0	133 512
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		10 112			
- financière					
- exceptionnelle					

NOTE 3

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	13 272		13 272
Organismes payeurs			
Usagers et comptes rattachés	3 591	3 591	
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	55 748	55 748	
Charges constatées d'avance	2 052	2 052	
TOTAL	74 663	61 391	13 272
(1) Montant : - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice				
Dettes (a)	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunt et dettes assimilées	310	310		
Fournisseurs et comptes rattachés	24 762	24 762		
Dettes fiscales et sociales	80 985	80 985		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	106 057	106 057	-	-

NOTE 4

VARIATION DES FONDS PROPRES	Solde à l'ouverture de l'exercice au 1/1/2025	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture au 31/12/2025
FONDS PROPRES					
Fonds propres/fonds associatifs sans droit de reprise					0
Statutaires					0
Complémentaires	23 994				23 994
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					0
					0
Fonds propres/ fonds associatifs avec droit de reprise					0
Statutaires					0
Complémentaires					0
Ecarts de réévaluation					0
Réserves					0
Réserves statutaires ou contractuelles					0
Réserves pour projet de l'entité					0
Autres	50 430	2 753			53 183
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	50 430	2 753			53 183
Report à nouveau	412 786	115 903			528 689
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	16 847	20 118		2 753	34 211
Excédent ou déficit de l'exercice	118 656	-118 656	173 109		173 109
Dont activités SMS sous gestion contrôlée	20 118	-20 118	2 735		2 735
Autres fonds propres/fonds associatifs					0
Avances conditionnées					0
Autres : à préciser					0
					0
Fonds associatifs avec droit de reprise					0
Apports					0
Legs et donations					0
RAN des activités SMS sous gestion contrôlée					0
SITUATION NETTE (I)	605 866	0	173 109	0	778 975
Fonds propres consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées	31 398				31 398
TOTAL (II)	31 398	0	0	0	31 398
TOTAL (I+II)	637 264	0	173 109	0	810 373
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financière					
- exceptionnelle					

NOTE 5

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL	Exercice 2025	Exercice 2024
RESULTAT COMPTABLE	173 109	118 656
Reprise du résultat antérieur	0	
EXCEDENT OU DEFICIT EFFECTIF GLOBAL	173 109	118 656
Dont résultat effectif sous gestion propre	170 375	98 539
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	2 735	20 118

RESULTAT PAR ETABLISSEMENT	Résultat comptable 2025	Reprise excédents ou déficits antérieurs	Résultat administratif à affecter
CSAPA	2 735		2 735
Total gestion contrôlée	2 735	0	2 735

NOTE 6

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice au 1/1/2025	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global au 31/12/2025	Projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Projet 1							
Projet 2							
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS							
2019 Poste salaire psychiatre	20 239					20 239	20 239
2019 Rémunération stagiaires	0					0	0
2020 Renforcement parcours santé sans domicile fixe	5 000					5 000	5 000
2020 Rémunération stagiaires	6 930		3 150			3 780	3 780
2021 Renforcement parcours santé sans domicile fixe	15 600					15 600	15 600
2021 Rémunération stagiaires	6 931					6 931	6 931
							0
2022 Renforcement du parcours de santé des patients sans domicile fixe salaire	21 875					21 875	21 875
2022 Renforcement du parcours de santé des patients sans domicile fixe hébergement	15 600					15 600	15 600
2022 Traitement Buvidal	2 700		2 700			0	0
2022 Rémunération Stagiaire	6 931					6 931	6 931
2022 Evaluation Externe	0					0	0
2022 Evaluation Forfait	0					0	0
2022 Interpretariat forfait	10 000					10 000	10 000
2022 gratification de stage forfait	3 000					3 000	3 000
						0	
2023 Renforcement du parcours de santé des patients sans domicile fixe hébergement	15 600					15 600	
2023 Traitement Buvidal	10 000		6 710			3 290	
2023 Rémunération stagiaire	6 931					6 931	
2023 DRILH	5 000					5 000	
2024 Rémunération Stagiaire	6 931,00					6 931	
2024 Traitement Buvidal	6 000,00					6 000	
2024 Aide aux patients	15 600,00					15 600	
2025 Traitement Buvidal		6 000,00				6 000	
2025 Rémunération stagiaires		7 882,00				7 882	
2025							
Contributions financières d'autres organismes							
2024 pour 2025 Théâtre de l'imprevu film	3 900		3 900			0	
2024 pour 2025 DRIET	18 000		18 000			0	
2025 pour 2026 TAPAJ		34 000				34 000	
Ressources liées à la générosité du public							
dons manuels (à préciser)							
dons affectés "Pondichery"							
legs et donations							
Total	202 768	47 882	34 460	0	0	216 190	108 956

NOTE 7

NATURE DES PROVISIONS	Solde début exercice au 1/1/2025	Dotation exercice	Reprise exercice	Solde en fin exercice au 31/12/2025
Provisions pour risques				0
Provisions pour charges sur legs ou donations				
Provisions pour pensions et obligations similaires	127 694	9 363	11 000	126 057
Provisions pour restructurations				0
Provisions pour impôts				0
Provisions pour charges à répartir				0
Autres provisions pour charges				0
TOTAL	127 694	9 363	11 000	126 057
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation		9 363	11 000	
- financière				
- exceptionnelle				